

JEUNESSE

Plan de classification

DROITS ET LIBERTÉS (*Voir aussi* PERSONNES)

compétence, application et interprétation

droits et libertés fondamentaux

association

circulation et établissement

conscience et religion

dignité

intégrité de la personne

jouissance paisible des biens

pensée, opinion et expression

réunion pacifique

secours

secret professionnel

vie privée

limites à l'exercice des droits et libertés

droit à l'égalité

actes discriminatoires

acte juridique

association d'employeurs ou de salariés

congédiement (ou autre forme de rupture d'emploi)

emploi

harcèlement

fourniture de biens ou de services

propagande haineuse

divers

motifs de discrimination

âge

condition sociale

convictions politiques

état civil (et situation de famille)

état de personne graciée

grossesse

handicap ou déficience

infraction pénale ou criminelle

langue

orientation sexuelle

race, couleur, origine ethnique ou nationale

religion

sexe

divers

exceptions

programmes d'accès à l'égalité

- divers
- droits politiques
- droits judiciaires
 - audition publique et impartiale par un tribunal indépendant
 - interprète
 - personne arrêtée ou détenue
 - protection contre les fouilles, les perquisitions ou les saisies abusives
 - protection contre tous traitements ou peines cruels et inusités
 - témoignage incriminant
 - vie, sûreté, intégrité et liberté
- divers
- droits économiques et sociaux
 - autochtones
 - conditions de travail justes
 - éducation
 - famille
 - information
 - mesures sociales
 - minorités ethniques
 - personnes âgées ou handicapées
- divers
- autres droits et libertés
- recours et procédure
- réparation du préjudice
- divers

INTERPRÉTATION DES LOIS

PÉNAL (DROIT)

- jeune contrevenant

PERSONNES

- minorité

PROTECTION DE LA JEUNESSE

- droits de l'enfant et des parents
- motifs de compromission
 - abus sexuels
 - mauvais traitements physiques
 - comportement ou mode de vie dangereux
 - troubles de comportement
 - non-fréquentation scolaire
 - absence de soins appropriés
 - rejet affectif grave et continu
 - isolement
 - abandon

négligence
mauvais traitements psychologiques
abus physiques
divers
mesures applicables
intervention sociale
intervention judiciaire
preuve
procédure
tribunaux, organismes et personnes chargés de la protection